

Les parents d'élèves contre les normes du parascolaire

Vaud L'Association des parents d'élèves s'oppose au projet de nouveau taux d'encadrement et doute des économies potentielles.



Image d'illustration
Image: Chris Blaser

C'est une pierre de plus dans le jardin des Communes qui veulent revoir les règles de l'accueil de jour des enfants. L'Association vaudoise des parents d'élèves (APE) et Pro Familia Vaud s'opposent au projet de nouvelles normes pour l'accueil parascolaire. Elles l'ont fait savoir dans une prise de position commune, dans le cadre de la consultation menée dernièrement par l'Établissement intercommunal pour l'accueil de parascolaire (EIAP).

L'APE et Pro Familia critiquent notamment l'idée d'augmenter le nombre d'enfants par adulte et la proportion d'auxiliaires au sein du personnel. **Elles rejoignent ainsi l'avis des professionnelles du secteur et de plusieurs villes.**

L'un des buts de l'EIAP est de réussir à maîtriser la facture pour les parents des enfants pris en charge par les structures d'accueil parascolaire. Marie-Pierre Van Mullem, coprésidente de l'APE Vaud, n'y croit pas: «Nous ne nions pas le coût de l'accueil parascolaire, sachant que les parents en paient 40%, comme les communes. Mais aucune économie n'est garantie par ce projet, car engager des auxiliaires ne fait pas forcément diminuer les coûts. Et s'il y avait une économie, nous doutons très clairement que les communes la répercutent sur les parents, car leurs charges sont importantes.» (24 heures)

Par Mathieu Signorell 20.06.2018

Articles en relation

Les villes refusent de rogner les standards des crèches

Accueil de jour Lausanne, Yverdon, Renens, Morges et un quart des réseaux d'accueil s'opposent au nouveau taux d'encadrement parascolaire **Plus...**
ABO+ Par Mathieu Signorell 16.06.2018

Plus d'enfants pour moins de pros dans les garderies

Accueil parascolaire Les normes pour les enfants de 4 à 12 ans pourraient changer. L'idée fâche les éducatrices et les crèches, alors que le Canton est dubitatif **Plus...**
ABO+ Par Mathieu Signorell 24.05.2018